

Travaux dans les Ecoles

La municipalité ayant obtenu une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.), les travaux envisagés à l'école primaire vont pouvoir commencer.

Compte tenu de l'urgence en terme de mise en sécurité, la consolidation du préau, par le renforcement des plots, a été réalisée en 2021.

Afin de ne pas perturber la période scolaire, la couverture du préau sera quant à elle reprise pendant les vacances de la Toussaint et les menuiseries de la salle informatique seront posées les mercredis.

Les menuiseries de l'ancienne mairie seront installées en semaine.

Enfin, la réalisation des enduits du préau viendra clôturer ces travaux.

Aménagement route des Loges

Après le remplacement de la canalisation d'eau potable, la réfection des écoulements d'eaux pluviales et la réalisation du sentier piétonnier se dérouleront du 27 juin au 9 août et reprendront du 26 août à fin septembre. L'aménagement de la place de la Croix est reporté en l'attente de subventions complémentaires.

Application « Panneapocket »

A domicile, dans la rue, dans les transports ou en déplacement à l'extérieur de la commune, les alertes et événements qui concernent le village sont toujours à portée de votre main : la mairie diffuse ces informations en temps réel avec l'application « Panneapocket » que vous pouvez télécharger gratuitement depuis votre mobile. En cas de non-fonctionnement de l'application, il suffit de la désinstaller et de la réinstaller de nouveau.



Calendrier des manifestations

- 13 juillet : Fête nationale, Repas champêtre, retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal populaire
La municipalité et Bengy-Animations
- 31 juillet : Vide-greniers – *Bengy-Animations*
- 28 août : Commémoration de la fusillade de Franclieu
La municipalité
- 1^{er} septembre : Rentrée scolaire
- 6 novembre : Repas du C.C.A.S. – *La municipalité*
- 26 novembre : Bal country – *Western/Bengiacois*
- 18 décembre : Marché de Noël – *Bengy-Animations*

Le mot du Maire

La commune de Bengy n'est plus en zone blanche en matière de téléphonie mobile pour Orange. Un an après la mise en service du pylône installé à cet effet, le nombre des maisons à vendre a considérablement diminué sur notre commune. De nouveaux habitants sont venus s'y installer, nous leur souhaitons la bienvenue.

A la prochaine rentrée scolaire, 14 nouveaux élèves sont inscrits à l'école, gage d'un regain de dynamisme pour notre commune.

Dans l'attente, nous vous souhaitons un très bel été. Que celui-ci vous apporte détente, bien-être et sérénité.

Denis DURAND

Voyage scolaire

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 sont partis en classe de mer en Normandie, à Ouistreham, du 30 mai au 3 juin 2022.

Ce voyage, organisé par Monsieur IVIGLIA, directeur de l'école de Bengy, leur a apporté la compréhension des conflits mondiaux et celle de la construction européenne. Ce sujet a été abordé à partir de livres de jeunesse et de vidéos. A été évoquée aussi la ligne de démarcation.

Riche complément de l'enseignement reçu en classe, ce voyage a également permis de transmettre aux jeunes élèves la mémoire des combattants de la seconde guerre mondiale et ce, notamment, en « revivant » sur place le débarquement. Être sur les lieux, sur les traces de leurs aînés, les a aidés à comprendre ce qui s'est passé à cette période de notre Histoire. Outre l'étude du milieu marin et de sa protection, les enfants sont allés à la pêche et ont aussi profité de la plage. Le soleil était au rendez-vous et tout s'est bien passé.

Merci à l'équipe éducative, à Bengy-animations qui a organisé un repas dont les bénéfices ont été reversés à l'association scolaire et merci au Centre Communal d'Action Sociale de Bengy qui a versé une subvention de 1000 €.



Communiqué

Madame Françoise MARTIN partira prochainement en retraite. Ainsi, à compter du 27 juin 2022, Madame Céline LAGARDE rejoindra notre équipe, en tant qu'adjoint administratif en charge de l'accueil.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Assainissement

La commune de Bengy-sur-Craon a engagé un programme de travaux de réhabilitation de son réseau d'assainissement dans plusieurs secteurs de la commune. Dans le cadre de ces travaux, des regards seront réhabilités, des branchements et des canalisations seront chemisés. Ces travaux, commencés le 16 juin, se poursuivront jusqu'au mois de juillet, puis reprendront au mois de septembre jusqu'en octobre. Les sociétés chargées de ces travaux sont la Sade et Vidéo Injection Insituform. Afin de mener à bien leur mission, les entrepreneurs seront parfois amenés, si besoin est, à pénétrer dans le domaine privé. Nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil.

Fleurissement

L'organisation du Concours Départemental des Villes et Villages fleuris ayant été modifiée, la commune n'y participera pas cette année. En revanche est maintenu le concours communal des maisons fleuries. Les heureux lauréats de l'an passé ont récupéré leur prix à l'issue d'une cérémonie autour du verre de l'amitié le 20 mai 2022. L'image de la commune passe aussi par son fleurissement lequel la rend attractive, accueillante, donne envie de la visiter et pourquoi pas de s'y installer.



Horaires de l'agence postale

NOUVEAUX HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE

LUNDI : 14H00 à 18H00

MERCREDI, JEUDI, VENDREDI : 14H00 à 17H00

Transports scolaires

Les inscriptions aux transports scolaires pour l'année 2022-2023 débutent à compter du 8 juin et jusqu'au 15 juillet 2022 inclus si votre demande est effectuée en ligne (sinon jusqu'au 7 juillet inclus).

Elles devront être effectuées de préférence en ligne sur le site :

<https://www.remi-centrevaldeloire.fr/transports-scolaires/inscriptions/> ou sur formulaire papier (disponible en mairie)

Cette année encore, la région Centre-Val de Loire maintient la gratuité du transport scolaire sur le réseau REMI pour tous les élèves ayants-droits, hors frais de gestion de 25€ par élève, plafonnés à 50€ par représentant légal.

Une majoration de 15€ par élève sera appliquée en cas d'inscription après la date limite. Le paiement des frais de gestion est possible directement en ligne au moment de l'inscription

RAPPEL : les enfants possédant déjà une carte JVMalin (carte de transport scolaire) la conservent. Elle est valable 5 ans. Elle sera réactivée à partir de la rentrée 2022 dès que l'inscription sera validée par la Région.

Clocher de l'Eglise

Fin 2021, face au danger que représentait la chute du coq dont la base était rongée par la rouille, nous avons dû le faire enlever au moyen d'une grue.

La repose après réparation s'avère beaucoup plus complexe et plus coûteuse qu'envisagée. L'épi de charpente doit être refait et ne peut être installé qu'après échafaudage. La réparation ne pourra être réalisée qu'après obtention de subventions. Les délais d'obtention étant longs, le retour du coq devra attendre.

Reprise du restaurant

Depuis plusieurs mois la municipalité travaille activement à la reprise du restaurant « Le cheval blanc ». Après examen des dernières candidatures nous avons bon espoir pour une réouverture en septembre prochain.

Environnement Route de Bourges

Depuis l'interdiction - 1^{er} janvier 2019 - de l'emploi de produits phytosanitaires chimiques, l'entretien des trottoirs de la route Bourges-Nevers, soucie la municipalité. Nous souhaitons garder l'entrée du village propre et accueillante mais aussi protéger l'environnement et la santé de tous. Les produits alternatifs sont onéreux, le désherbage manuel induit perte de temps, pénibilité et moindre sécurité pour les employés. En conséquence, dans l'intérêt de tous et du respect de la réglementation, les trottoirs deviendront enherbés et seront entretenus par le personnel municipal.

Caisse des écoles : dématérialisation des tickets de cantine

Un site internet permettra aux parents de gérer directement l'inscription de leurs enfants à la cantine et/ou la garderie. Il sera opérationnel pour la prochaine rentrée de septembre.

Son but est de pouvoir réserver de chez soi les tickets depuis Internet (ordinateur, tablette, smartphone) et de régler avec votre carte bancaire. Il évitera ainsi les tâches répétitives de délivrance de tickets en mairie. Chaque famille recevra en août un mail leur donnant accès au logiciel de réservation.

Une brochure sera distribuée prochainement et une réunion d'information sera organisée en tout début d'année scolaire.

L'accueil de loisirs de la C.D.C. du Pays de Néronde

L'accueil de loisirs ouvrira ses portes à Néronde du 11 juillet au 12 août (école primaire, rue de la croix blanche : pour les 3/7 ans ; Espace Saint Etienne pour les 8/13 ans) et à Ourouer les Bourdelins du 11 au 29 juillet (école maternelle, route de Germigny : pour les 3/13 ans). Pour les jeunes de 14 à 17 ans, sont proposés cette année un stage sportif et culturel au CREPS de Bourges du 1^{er} au 3 août, ainsi qu'un stage pilotage et matelotage du 1^{er} au 5 août.

Renseignements et inscriptions à partir du 7 juin auprès de la communauté de communes du Pays de Néronde au 02.48.77.62.33

Site internet : www.cdcpaysnerondes.com

Facebook : AL Bouatajoie.